

ter les déplacements. Il serait donc raisonnable de préserver dès maintenant la souplesse des organismes et des techniques du secteur de l'informatique et des télécommunications pour que les dirigeants aient une certaine liberté d'action et le choix d'options en ce domaine après 1980.

L'an 2000 arrivera dans un peu plus de vingt ans; c'est très peu. Les enfants issus de la poussée nataliste achèveront alors leur phase de maturité; la population âgée, qui aura doublé de 1971 à 2000, doublera encore entre 2001 et 2031. La population active sera plus âgée qu'elle ne l'aura jamais été et il en ira de même du corps électoral.

Cette période créera un hiatus parce que la génération issue de la poussée nataliste sera encore à dix ans de la retraite, si celle-ci se maintient à 65 ans, ou commencera à peine à y accéder si une retraite anticipée est possible. On mesurera alors la prévoyance ou l'imprévoyance des décisions qui auront été prises entre 1980 et 2000 en matière de pensions et de soins médicaux. S'il est nécessaire, comme c'est probable, de concentrer les investissements indispensables sur une courte période, il se peut que des tensions apparaissent entre les générations.

Après 2011, la génération issue de la poussée nataliste arrivera à l'âge de 65 ans. Un nombre sans précédent de Canadiens entreront dans le groupe des personnes âgées: ils pourraient causer de redoutables problèmes sociaux si les dispositions nécessaires que permet de prévoir l'évolution de la pyramide des âges n'ont pas été prises à temps.

Cependant, certains disent que les personnes âgées de l'an 2001 — et sans doute encore plus celles de l'an 2031, qui seront bien plus nombreuses — ne rencontreront pas d'opposition à leurs revendications de la part des générations plus jeunes, car ce sont elles qui détiendront le pouvoir... C'est en tout cas l'éventualité qu'envisage M. Léon Dion, professeur à l'université Laval. Observant que la société est actuellement dirigée par des hommes de 35 à 55 ans, il postule qu'ils se maintiendront au pouvoir pendant encore une vingtaine d'années, soit par volonté de s'y cramponner, soit par consentement de l'opinion publique, soit à cause du vieillissement de l'électorat. Les décisions politiques auront, de ce



La population âgée, qui aura doublé de 1971 à 2000, doublera encore entre 2001 et 2031.

fait, une orientation conservatrice. Dans une telle optique, l'avenir des jeunes ne serait pas sans nuages. Loin d'admettre, comme de nos jours, que les jeunes sont toujours mieux informés et plus efficaces, loin de reléguer quelque peu les retraités, on cherchera sans doute à supprimer les dispositions ou les usages qui s'appuient sur l'âge pour refuser un avantage social ou économique et on vantera l'expérience plus que l'imagination. Peut-être même qu'une fois au pouvoir les gens âgés, peu intéressés par l'avenir à long terme, ne s'occuperont guère de créer les infrastructures nécessaires aux jeunes. Heureusement pour les jeunes générations, il y a déjà une énorme infrastructure, notamment dans le domaine de l'enseignement.

On voit que l'évolution de la pyramide des âges pourrait conduire, dans

le premier quart du vingt et unième siècle, à une transformation sensible de la société canadienne et que, de toute façon, elle suscitera des problèmes d'ordre économique, social et sans doute politique. S'il est tenu compte des prévisions démographiques, on innovera, non plus trop exclusivement sur le plan technologique, mais aussi sur le plan social. Il est probable que, les initiatives sociales aiguillonnant alors les projets techniques, la qualité de la vie s'améliorera. Il reste qu'une certaine vigilance sera sans doute nécessaire de la part des couches actives de la population — jeunes et moins jeunes — pour éviter qu'une gérontocratie trop soucieuse d'elle-même et trop peu préoccupée de l'avenir des autres ne s'installe et n'impose des conduites centrées sur ses intérêts à court terme.

Tranches d'âge

Année	0-19 ans	20-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus
1951	38,0	36,7	17,7	7,8
1961	41,9	33,2	17,4	7,6
1971	39,4	33,9	18,7	8,1
1981	32,0	39,7	19,0	9,5
1991	28,4	41,5	19,1	11,0
2001	26,7	37,9	23,6	11,8

Répartition (pourcentages) de la population canadienne en quatre tranches d'âge aux trois derniers recensements généraux; projections pour les trois prochains recensements.

Source: Statistique Canada.